

<https://www.pressegauche.org/Faire-mieux-pour-affronter-la-deuxieme-vague-dans-les-residences-privées-pour>



# Faire mieux pour affronter la deuxième vague dans les résidences privées pour aîné-es (FSSS-CSN)



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : mercredi 7 octobre 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 7 oct. 2020 - La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) réclame que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour retenir le personnel des résidences privées pour aîné-es et des institutions religieuses alors que la deuxième vague s'annonce difficile.**

La restriction de la prime accordée par le gouvernement dans ces résidences touche plusieurs préposé-es aux bénéficiaires (PAB) et s'ajoute aux nombreux défis pour attirer et retenir le personnel. Depuis août dernier, le gouvernement a établi un maximum salarial de 21,27 \$ de l'heure pour l'application de la prime COVID dans ces résidences. Ce n'est ainsi plus tous les PAB qui ont maintenant accès à la prime de 4 \$ de l'heure. Dans les derniers mois, de nombreux PAB ont quitté les résidences privées et les institutions religieuses, notamment pour prendre part à la formation abrégée dans le secteur public. Cela ne fait qu'accentuer le manque de personnel criant dans ces résidences pourtant au premier front de la lutte à la pandémie.

« Il faut dès maintenant régler ce problème. Bien des gens qui travaillent dans les résidences privées pour aîné-es ont quitté dans les derniers mois et on se retrouve avec encore moins de monde sur le plancher pour faire face à la deuxième vague. Nous avons déjà des éclosions dans nos résidences, il faut tout faire pour arrêter ça », explique Gilles Gagné, représentant des centres d'hébergement privés à la FSSS-CSN.

À cela s'ajoute le fait que les travailleuses et travailleurs sont mal équipés. De plus en plus d'études indiquent que le virus peut se transmettre par aérosol. Les équipements de protection individuelle disponibles ne protègent pas contre ce mode de transmission. La FSSS-CSN réclame un rehaussement des mesures de protection pour mieux protéger le personnel.